

## Atelier des solutions

### « Favoriser l'appropriation territoriale des projets d'énergie renouvelable en Nouvelle-Aquitaine »

Mercredi 11 octobre 2017 | 9h30 – 16h30 | Hôtel de Région - Bordeaux

### Restitution des ateliers (synthèse)

\*\*\*\*

#### OBJECTIFS :

- Repérer les points déterminants (leviers et freins) favorisant l'appropriation territoriale des projets d'énergie renouvelable.
- Faire exprimer les solutions mises en pratique par les différents acteurs régionaux et les pistes de solutions.
- Promouvoir les ressources existantes sur la thématique.

#### PROGRAMME :

*9h00 : Accueil*

#### **9h30 : Ouverture de la journée**

- Introduction par Françoise COUTANT, Vice-Présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge du Climat et de la Transition Energétique.
- Présentation du déroulement de la journée par Béatrice CHASSAING, Directrice de l'Energie et du Climat de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Introduction du sujet par Florent MARCOUX (Directeur Exécutif de Surfrider Foundation), Francis THUBE (Directeur de l'Ifrée) et Benoit DE GUILLEBON (Directeur de l'APESA).

#### **10h15 : Quels sont les enjeux repérés (points-clefs, leviers et freins) liés à l'appropriation territoriale des projets ENR ?**

- En format « café du monde », les participants vont échanger et identifier ces enjeux. Ils investiront 4 questions : les enjeux liés aux aspects géographiques, sociétaux, politiques, et spécifiques aux énergies marines renouvelables.
- Débriefing, recueil de quelques idées phares produites par les participants.

*12h30 : Déjeuner*

#### **13h45 : Comment faire pour faciliter l'appropriation territoriale des projets d'énergie renouvelable ?**

- Au sein d'ateliers ciblant 3 types d'acteurs clef, (atelier « collectivités », atelier « développeurs et porteurs de projet », atelier « société civile »), les participants vont proposer des solutions pour faciliter l'appropriation territoriale des projets d'énergie renouvelable.
- Au sein de pôles mixant les types d'acteurs, les participants vont faire part des solutions qu'ils proposent, afin de les confronter et de les enrichir.

### 16h15 : Conclusions sur les perspectives à l'issue de la journée

- Les perspectives sur le sujet par Jean-François LOUINEAU, Directeur du conseil permanent de la transition énergétique et du climat de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Les perspectives sur le sujet par Christine BERTHOME, Cheffe de la Mission Changement Climatique - Transition énergétique de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

16h30 : Fin de la journée

### PARTICIPANTS :

Prénom	NOM	Structure
Mercedes	AGUILERA	ALEC
Emilie	ALBERT	Région Nouvelle-Aquitaine
Vincent	BANOS	Irstea
Vanessa	BAUDRIER PAILLAT	SAS DEMETER ENERGIES
Christine	BERTHOME	DREAL N-A
Christelle	BIENNARD	SIPHEM
Véronique	BOZZO	Région Nouvelle-Aquitaine
Alexandre	BRAILOWSKY	Engie
Sylvie	CAILLAUD	CHARENTE NATURE - FNE N-A
Jérôme	CANTIN	Association
Emmanuel	CARLES	FR CUMA
Marc	CHAPOLARD	FR CUMA
Béatrice	CHASSAING	Région Nouvelle-Aquitaine
Juliette	CHENEL	FR CUMA
Delphine	CLAUX	ATER ENVIRONNEMENT
Pierre	COLLIOT	EDF EN France
Guillaume	CONNAN	Région Nouvelle-Aquitaine
Françoise	COUTANT	CRNA
Fabrice	CYTERMANN	SGAR Nouvelle-Aquitaine
Sandrine	DAGUET	Région Nouvelle-Aquitaine
Philippe	DE CACQUERAY	NEOEN
Benoit	DE GUILLEBON	APESA
Cécile	DEKENS	Ifrée
Isabelle	DENIS	DREAL Nouvelle-Aquitaine
Florence	DOSTES	Région Nouvelle-Aquitaine
Dominique	DRUGE	Résurgences FMC
Yannick	DUFFAU	association/ collectivité
Jacques	DUMAIS	CC du Confluent et des coteaux de Prayssas
Marie	DUMAIS	CC du Confluent et des coteaux de Prayssas
Pierre	DUTHION	EDF Energies Nouvelles
Natalie	FRANCQ	Région Nouvelle-Aquitaine
Romain	GAYRAL	Apesa - UPPA
Guillaume	GENRE	SAEML Territoires Charente
Guillaume	GIRARD	DRAAF Nouvelle Aquitaine
Mathieu	GODDEFROY	Terra Energies
Daniel	GRONDIN	CASSINI
Daniel	GUIGOU	Enedis
Thibault	GUILLON	Grand Port Maritime de Bordeaux

<b>Prénom</b>	<b>NOM</b>	<b>Structure</b>
Antoine	HANTZ	EDF Energies Nouvelles
Cécile	HUBAULT	ABO Wind
Mailys	HUET	GRDF
Christine	JEAN	CESER Nouvelle Aquitaine
Christian	KOKOCINSKI	caisse des dépôts
Jean-Luc	LANCELEVEE	EELV
Antoine	LASGORCEIX	Au Fil des Séounes
Dominique	LASNIER	GrandAngoulême
Maidier	LASSUS-OLASAGASTI	Région Nouvelle-Aquitaine
Henry	LE GOAS	ENGIE SUEZ Méthabio Développement
Boris	LE JOLLY	GrandAngoulême
Delphine	LE PAGE	Communauté de communes de l'île d'Oléron
Philippe	MAISON	Surfrider Foundation Europe
Florent	MARCOUX	Surfrider Foundation Europe
Magali	MARTIN	CIRENA - ENERCOOP
Geoffroy	MARX	LPO France
Frédéric	MAZODIER	Arkolia
Jean	MAZODIER	BCD Bordeaux Communication Développement
Joël	MERCY	GPPEP
Perrine	MILLET	GrandAngoulême
Dominique	NICOLAS	CREPAQ
David	PAILLAT	SAS DEMETER ENERGIES
Aude	POTTIER	SET Transfert
Etienne	POURCHER	C2Strategies
Jordane	PROVOST	Chaire RESET
Alex	RAGUET	Lumo
Jean-Philippe	RUGUET	PNR des Landes de Gascogne
Foued	SADDIK	DREAL N-A
Pierre	SALANE	Collectif Transition Energetique 47
Quentin	SIGONNEAU	Mairie de Glénouze
Charlène	SUIRE	Enercoop
Jacques	TAPIN	Ifrée
Francis	THUBE	Ifrée
Sébastien	TROUVÉ	RES Group
Vincent	VIGNON	VALOREM / FEE

## SYNTHESE DES PROPOSITIONS ISSUES DE LA JOURNEE D'ECHANGES :

Quels sont les points déterminants pour faciliter l'appropriation territoriale des projets d'énergie renouvelable ?

**ÉDUCER et FORMER**  
pour **S'AFFRANCHIR**  
**DES FANTASMES.**

Sont concernés : les élus,  
les parents - les enfants,  
les citoyens.

Le plus **EN AMONT** possible,  
**COMMUNIQUER** sur la  
**STRATEGIE TERRITORIALE**  
mais aussi chaque **PROJET.**

Être attentif à la **QUALITE**  
**ENVIRONNEMENTALE**  
des projets.

Pouvoir par exemple  
montrer que les projets  
n'entament pas la  
préservation de la  
biodiversité. Cela apporterait  
des éléments de réponse  
aux « anti-tout ».

Placer **L'INTERET COLLECTIF**  
comme fil conducteur du  
sujet.

La transition énergétique est  
d'intérêt collectif.

Instaurer la **CONFIANCE** entre  
les acteurs. Croire en  
**L'INTELLIGENCE COLLECTIVE.**

Mettre en discussion la stratégie  
énergétique territoriale, avec  
pédagogie pour qu'elle soit  
**coconstruite** puis s'en remettre au  
**processus décisionnel**. Ne  
pourrait-on pas créer un kit d'aide à  
la coconstruction sociétale des  
stratégies énergétiques ?

Le territoire doit avoir une  
**STRATEGIE**  
**ENERGETIQUE DEFINIE**  
en **CONCERTATION** et  
**FORTEMENT PORTEE** par  
les **ELUS** de la collectivité.

La transition énergétique ne  
doit pas être subie !

Les élus locaux doivent  
**pouvoir faire les choix** puis  
**les porter pleinement**, jusque  
dans les outils de planification.

**CONCERTER - COCONSTRUIRE** pour favoriser le **PORTAGE**  
**LOCAL** du projet.

L'élu a un rôle central. Il est le  **fédérateur**.

Mettre le Citoyen dans le processus décisionnel, en lui permettant  
d'accéder **très en amont**, à une **information vulgarisée** sur le projet et  
qu'il puisse **s'exprimer** auprès des élus et du porteur de projet. Recréer  
la **confiance** entre les acteurs.

**FACILITER LA MISE EN**  
**ŒUVRE** des stratégies  
énergétiques territoriales et  
la **CAPACITE D'AGIR** des  
territoires.

Alléger les procédures  
législatifs/administratifs et les  
délais, pour les projets qui  
**s'inscrivent** dans la stratégie  
énergétique de leur territoire.

Dans le cadre national (législatif,  
réglementaire et administratif),  
**accepter des adaptations** et  
des spécificités territoriales. Ainsi  
permettre aux territoires de se  
**réapproprier** les outils de  
**planification territoriale** des  
énergies renouvelables.

Un territoire doit pouvoir dire  
**non ou oui à un projet**. Une  
**expertise pluridisciplinaire** doit  
être mobilisable et fédératrice sur  
les territoires.

## **Comment faire pour favoriser l'appropriation territoriale des projets d'énergie renouvelable ?**

*Sont listées, ici, les 18 propositions d'actions possibles qui ont été réfléchies en petits groupes puis enrichies entre les groupes.*

### **Concernant l'accès à la connaissance sur la transition énergétique :**

- Propositions 1 et 2 : Formation des élus à la transition énergétique et à la réalisation des projets ENR.
- Proposition 3 : Mise à disposition d'une information permanente et transparente sur les projets d'énergie renouvelable.
- Proposition 4 : Education et sensibilisation à la transition énergétique.

### **Concernant les conditions favorables à un dialogue sur le territoire :**

- Proposition 5 : Formation et professionnalisation des acteurs du territoire, au dialogue et à la concertation.
- Proposition 6 : Mise en place d'actions de médiation entre les différents acteurs des projets.
- Proposition 7 : Approbation collective d'un bilan énergétique territorial et des objectifs pour la transition énergétique sur le territoire intercommunal.
- Proposition 8 : Généralisation des démarches de concertation.
- Proposition 9 : Consultation territoriale des projets – sous la responsabilité de la collectivité.

### **Concernant la participation et l'implication citoyenne :**

- Proposition 10 : Multiplication de projets de production d'EnR portés par un collectif de citoyens ou en portage mixte société privée/citoyens.
- Proposition 11 : Comité citoyen de suivi des projets.
- Proposition 12 : Amélioration de la portée des enquêtes publiques.
- Proposition 13 : Gouvernance territoriale participative et politiques stratégiques.
- Proposition 14 : Instauration de pénalités aux opposants en cas de recours abusifs.
- Proposition 15 : Appropriation par le public scolaire d'un outil de production d'EnR.

### **Concernant la dimension territoriale des projets :**

- Proposition 16 : Conception de projets intégrant les singularités du territoire.
- Proposition 17 : Tout EPCI qui a défini un PCAET doit être partie prenante des projets d'énergie renouvelable.
- Proposition 18 : Développement des retombées économiques locales qu'induisent les projets d'énergie renouvelable.